



Dr Virginie HUYGHE
Médecin généraliste et membre
du comité de lecture de la RMG

Confidentialité ?

**Préservez
ce droit car il
nous permet
d'établir des liens
priviliés avec
nos patients.**

C'est entre la réponse au mail d'un confrère me tenant au courant du suivi d'un patient et l'interpellation d'un collègue au sujet de la confidentialité et du secret médical que m'est soudain apparue cette question : nos moyens de communication étant nombreux et évoluant rapidement, ceux-ci sont-ils toujours adaptés à la transmission appropriée des données de nos patients ?

Bien que l'ère de l'informatique nous simplifie notre quotidien (lorsqu'il n'y a pas de bugs) et nous permette d'optimiser la gestion de l'information, qu'en est-il de la protection des données concernant nos patients et donc, de notre secret médical ?

En effet, il n'est pas rare de demander un avis sur base de photos jointes dans un mail ou d'un électrocardiogramme à un confrère pour s'assurer que notre interprétation est correcte en cas de doute.

Alors que j'étais assistante, il était fréquent d'envoyer des mails après une garde aux confrères pour les informer du suivi de leurs patients.

Or, la transmission d'informations par e-mail n'est pas une voie sécurisée.

Lorsque j'étais praticienne hospitalière, je recevais également des rapports de patients par fax. Les personnes de contact me demandaient toujours une preuve écrite (mail) afin que j'atteste que j'étais bien le médecin référent du patient et que, pour des raisons médicales, il était indispensable qu'on me fasse parvenir les derniers rapports médicaux. Tout le paradoxe de la situation est que finalement personne ne se souciait de savoir qui récupérait en bout de course les documents envoyés par fax. Celui-ci se trouvait souvent au milieu d'un bureau partagé par l'ensemble du personnel soignant et non-soignant (aide-soignante, secrétaire, coursier, femme de ménage...).

De même, les nouvelles applications de smartphone (whatsapp...) bien qu'elles permettent une communication plus rapide, ne sont pas dénuées de dangers face à la protection des données. En effet, toute photo émise via ces applications gratuites

peut être accessible plus facilement car les émetteurs en perdent la propriété. Imaginez votre patient, heureux d'avoir été correctement pris en charge par vos soins, retrouver sa photo tapissant des affiches publicitaires.

Outre l'aspect purement technologique, afin de se simplifier le quotidien, il n'est pas rare de faire appel

à un télésecrétariat voire à une secrétaire. Quelle est leur place face au secret médical ? Qu'en est-il des questions parfois maladroites posées au milieu du secrétariat ou d'un couloir ? De même, les demandes faites pour une imagerie où sont notées de nombreuses et précieuses informations médicales, sont régulièrement lues par les techniciens. Lors des visites en maison de repos et de soins, il est fréquent que, lors de l'explication de la prise en charge des patients (exemple : stimuler à boire car la patiente est déshydratée et a une infection urinaire) que des membres du personnel non-soignants soient présents et ce, afin d'améliorer la prise en charge des patients. Ils passent souvent plus de temps avec nos patients gériatriques que les infirmières, débordées. Ils ont une place importante dans leur surveillance et leur prise en charge (stimuler à boire, état cognitif...).

Lors d'un appel pour une ambulance et/ou une aide médicale urgente (SAMU), le motif de l'appel, les paramètres des patients sont souvent demandés ainsi que des explications à l'arrivée des ambulanciers.

Il est intéressant de se demander dans quelle mesure l'ensemble de ces intervenants sont soumis au secret médical, pierre angulaire de notre métier. Il doit être préservé, surtout à l'heure de notre ère de « cybercommunication ». Soyons vigilants, vérifions l'acoustique de nos cabinets et surtout restons discrets car la ligne du secret médical est mince et vite franchie.

Préservez ce droit car il nous permet d'établir des liens privilégiés avec nos patients.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.